

EXPÉDITION

**SAS**  
**ACTHUISS GRAND-EST**  
*Huissiers de Justice Associés*

**Etudes de REIMS**  
**34 Rue des Moulins**  
**51100 REIMS**

**Etude de VITRY-LE-FRANCOIS**  
**15 Rue d'Enfer**  
**51300 VITRY-LE-FRANCOIS**

**Bureau secondaire :**  
**3 Ruelle du Café**  
**51160 AY**

**TEL : 03.26.05.08.11**

**MAIL : [contact@age-huissiers.fr](mailto:contact@age-huissiers.fr)**

**MAIL CONSTAT : [constat@age-huissiers.fr](mailto:constat@age-huissiers.fr)**

**Acthuiss**  
**Grand**  
**Est**  
*Huissiers de justice associés*

## SOMMAIRE

<b>Constatations du 30 septembre 2021</b> .....	Page 5
Constatations en bordure de la D980.....	Page 6
Constatations à l'entrée du site ENGIE.....	Page 9
<b>Constatations du 16 octobre 2021</b> .....	Page 12
Constatations en bordure de la D980.....	Page 13
Constatations à l'entrée du site ENGIE.....	Page 16
<b>Constatations du 19 novembre 2021</b> .....	Page 19
Constatations en bordure de la D980.....	Page 20
Constatations à l'entrée du site ENGIE.....	Page 23

**L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN**

**ET LE TRENTE SEPTEMBRE  
ET LE SEIZE OCTOBRE  
ET LE DIX NEUF NOVEMBRE**

**A LA REQUETE DE :**

La société par actions simplifiée à associé unique ENGIE PV PARGNY LES REIMS inscrite au Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro B 843 191 602, ayant son siège social à MONTPELLIER (34000), 215 rue Samuel Morse, agissant par son représentant légal en exercice.

Représentée par Monsieur Olivier MILLION, Chef de projets Développement EnR.

**LEQUEL M'EXPOSE :**

Qu'une enquête publique commencera le 16 octobre 2021 en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY-LES-REIMS (51390).

Qu'à cet effet, un avis d'enquête publique « *Demande de permis de construire déposée par la société ENGIE GREEN en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY-LES-REIMS* » a été émis le 20 septembre 2021 par l'adjoint au chef de service pour le préfet et par délégation.

Que des copies dudit avis ont été affichées aux mairies de COULOMMES-LA-MONTAGNE (51390) et PARGNY-LES-REIMS (51390) et à proximité du site ENGIE.

Que l'avis est également disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le département où il a été délivré.

Qu'il me requiert de bien vouloir procéder à toutes constatations utiles, puis dresser procès-verbal de mes opérations, à toutes fins utiles et pour la sauvegarde de ses droits.

# CONSTATATIONS DU 30 SEPTEMBRE 2021



## BORDURE DE LA D980 PARGNY LES REIMS

**DEFERANT A CETTE REQUISITION, JE, MADAME VOLFART CHLOE,  
CLERC D'HUISSIER DE JUSTICE HABILITE AUX CONSTATS AU SEIN DE  
LA SAS ACTHUISS GRAND EST AYANT SON SIEGE SOCIAL A REIMS (51),  
34 RUE DES MOULINS**

**Me suis rendue le trente septembre deux mille vingt-et-un en bordure de  
la D980 où j'ai effectué les constatations suivantes :**

Je constate l'apposition d'un panneau de format A2 sur fond de couleur jaune  
fixé au dos d'un panneau de signalisation.

Je note que ce panneau d'affichage porte la mention « AVIS D'ENQUETE  
PUBLIQUE » en caractères gras et majuscules de couleur noire de plus de  
deux centimètres de hauteur.

Je constate que l'avis d'enquête publique « *Demande de permis de construire  
déposée par la société ENGIE GREEN en vue de la construction d'une centrale  
photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY-LES-  
REIMS* » émis le 20 septembre 2021 est reproduit sur ledit panneau.

Je note que l'intégralité des mentions du panneau sont visibles et lisibles  
depuis la voie publique.





## SITE ENGIE

**Me suis ensuite rendue le trente septembre deux mille vingt-et-un à l'entrée du site ENGIE sis sur la commune de PARGNY-LES-REIMS (51390) où j'ai effectué les constatations suivantes :**

Monsieur MILLION Olivier me fournit les coordonnées GPS du site ENGIE : 49°13'36.09" N ; 3° 56' 5.91" E.

Là étant, je constate l'apposition d'un panneau de format A2 sur fond de couleur jaune fixé sur un grillage vert.

Je note que ce panneau d'affichage porte la mention « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » en caractères gras et majuscules de couleur noire de plus de deux centimètres de hauteur.

Je constate que l'avis d'enquête publique « Demande de permis de construire déposée par la société ENGIE GREEN en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY-LES-REIMS » émis le 20 septembre 2021 est reproduit sur ledit panneau.

Je note que l'intégralité des mentions du panneau sont visibles et lisibles.





## CONSTATATIONS DU 16 OCTOBRE 2021



## **BORDURE DE LA D980 PARGNY LES REIMS**

**DEFERANT A CETTE REQUISITION, JE, MADAME VOLFART CHLOE,  
CLERC D'HUISSIER DE JUSTICE HABILITE AUX CONSTATS AU SEIN DE  
LA SAS ACTHUISS GRAND EST AYANT SON SIEGE SOCIAL A REIMS (51),  
34 RUE DES MOULINS**

**Me suis rendue le seize octobre deux mille vingt-et-un en bordure de la  
D980 où j'ai effectué les constatations suivantes :**

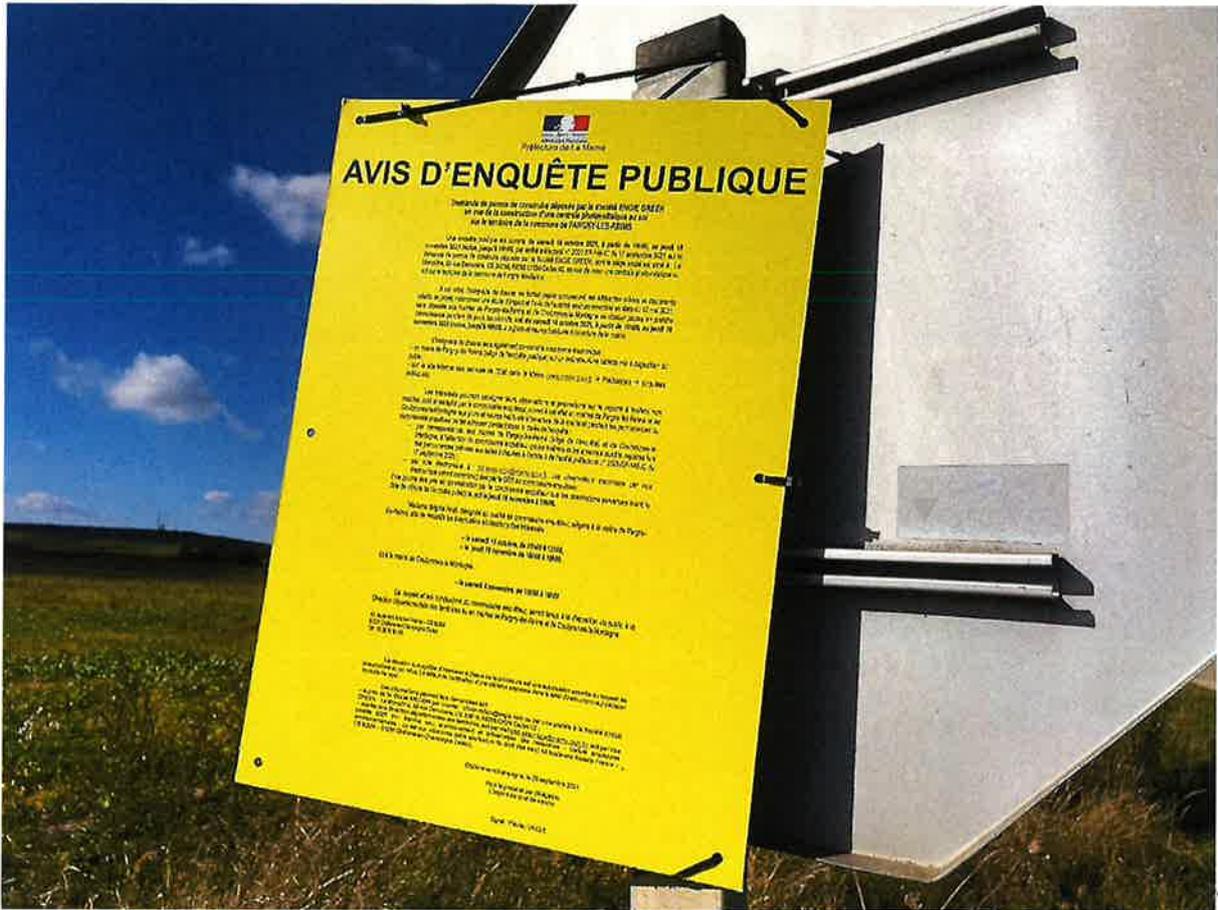
Je constate l'apposition d'un panneau de format A2 sur fond de couleur jaune fixé au dos d'un panneau de signalisation.

Je note que ce panneau d'affichage porte la mention « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » en caractères gras et majuscules de couleur noire de plus de deux centimètres de hauteur.

Je constate que l'avis d'enquête publique « Demande de permis de construire déposée par la société ENGIE GREEN en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY-LES-REIMS » émis le 20 septembre 2021 est reproduit sur ledit panneau.

Je note que l'intégralité des mentions du panneau sont visibles et lisibles depuis la voie publique.





## SITE ENGIE

**Me suis ensuite rendue le seize octobre deux mille vingt-et-un à l'entrée du site ENGIE sis sur la commune de PARGNY-LES-REIMS (51390) où j'ai effectué les constatations suivantes :**

Monsieur MILLION Olivier me fournit les coordonnées GPS du site ENGIE : 49°13'36.09" N ; 3° 56' 5.91" E.

Là étant, je constate l'apposition d'un panneau de format A2 sur fond de couleur jaune fixé sur un grillage vert.

Je note que ce panneau d'affichage porte la mention « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » en caractères gras et majuscules de couleur noire de plus de deux centimètres de hauteur.

Je constate que l'avis d'enquête publique « Demande de permis de construire déposée par la société ENGIE GREEN en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY-LES-REIMS » émis le 20 septembre 2021 est reproduit sur ledit panneau.

Je note que l'intégralité des mentions du panneau sont visibles et lisibles.





## CONSTATATIONS DU 19 NOVEMBRE 2021



## **BORDURE DE LA D980 PARGNY LES REIMS**

**DEFERANT A CETTE REQUISITION, JE, MADAME VOLFART CHLOE,  
CLERC D'HUISSIER DE JUSTICE HABILITE AUX CONSTATS AU SEIN DE  
LA SAS ACTHUISS GRAND EST AYANT SON SIEGE SOCIAL A REIMS (51),  
34 RUE DES MOULINS**

**Me suis rendue le dix-neuf novembre deux mille vingt-et-un en bordure  
de la D980 où j'ai effectué les constatations suivantes :**

Je constate l'apposition d'un panneau de format A2 sur fond de couleur jaune  
fixé au dos d'un panneau de signalisation.

Je note que ce panneau d'affichage porte la mention « AVIS D'ENQUETE  
PUBLIQUE » en caractères gras et majuscules de couleur noire de plus de  
deux centimètres de hauteur.

Je constate que l'avis d'enquête publique « Demande de permis de construire  
déposée par la société ENGIE GREEN en vue de la construction d'une centrale  
photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY-LES-REIMS  
» émis le 20 septembre 2021 est reproduit sur ledit panneau.

Je note que l'intégralité des mentions du panneau sont visibles et lisibles  
depuis la voie publique.





## SITE ENGIE

**Me suis ensuite rendue le dix-neuf novembre deux mille vingt-et-un à l'entrée du site ENGIE sis sur la commune de PARGNY-LES-REIMS (51390) où j'ai effectué les constatations suivantes :**

Monsieur MILLION Olivier me fournit les coordonnées GPS du site ENGIE : 49°13'36.09" N ; 3° 56' 5.91" E.

Là étant, je constate l'apposition d'un panneau de format A2 sur fond de couleur jaune fixé sur un grillage vert.

Je note que ce panneau d'affichage porte la mention « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » en caractères gras et majuscules de couleur noire de plus de deux centimètres de hauteur.

Je constate que l'avis d'enquête publique « Demande de permis de construire déposée par la société ENGIE GREEN en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY-LES-REIMS » émis le 20 septembre 2021 est reproduit sur ledit panneau.

Je note que l'intégralité des mentions du panneau sont visibles et lisibles.





Une copie de l'avis d'enquête publique « Demande de permis de construire déposée par la société ENGIE GREEN en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY LES REIMS » du 20 septembre 2021 est annexée au présent procès-verbal et en fait partie intégrante.

Afin d'illustrer mes dire, j'ai pris 18 photographies, lesquelles sont intégrées au présent procès-verbal de constat.

**Fait pour servir et valoir ce que de droit sur 26 feuillets.**

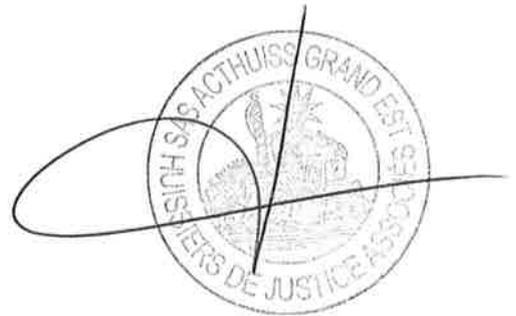
**COUT DU PROCES-VERBAL DE CONSTAT :**

EMOLUMENT.....	200,00
SCT.....	7,67
TVA 20.0%.....	41,53
<b>TOTAL TTC.....</b>	<b>249,20 EUROS</b>

Madame VOLFART Chloé  
Clerc habilité aux constats

Maître BLAS Anne-Laure  
Huissier de Justice

**SAS ACTHUISS GRAND EST**  
*Huissiers de Justice*  
34 Rue des Moulins - 51100 REIMS  
~~15 Rue d'Enfer - 51300 VITRY LE FRANCOIS~~  
~~3 Ruelle du Café - 51160 AY CHAMPAGNE~~





**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires**

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

### **Demande de permis de construire déposée par la société ENGIE GREEN en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY-LES-REIMS**

Une enquête publique est ouverte **du samedi 16 octobre 2021, à partir de 10h00, au jeudi 18 novembre 2021 inclus, jusqu'à 19h00**, par arrêté préfectoral n° 2021 EP-146-IC du 17 septembre 2021 sur la demande de permis de construire déposée par la Société ENGIE GREEN, dont le siège social est situé à : Le Monolithe, 59 rue Denuzière, CS 30018, 69285 LYON Cedex 02, en vue de créer une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Pargny-lès-Reims.

A cet effet, l'intégralité du dossier au format papier comprenant les différentes pièces et documents relatifs au projet, notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale en date du 10 mai 2021, sera déposée aux mairies de Pargny-lès-Reims et de Coulommès-la-Montagne où chacun pourra en prendre connaissance pendant 34 jours consécutifs, soit **du samedi 16 octobre 2021, à partir de 10h00, au jeudi 18 novembre 2021 inclus, jusqu'à 19h00**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

L'intégralité du dossier sera également consultable sous forme électronique :

- en mairie de Pargny-lès-Reims (siège de l'enquête publique) sur un ordinateur/une tablette mis à disposition du public ;
- sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne ([www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr) → Publications → Enquêtes publiques).

Les intéressés pourront consigner leurs observations et propositions sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet en mairies de Pargny-lès-Reims et de Coulommès-la-Montagne aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et pendant les permanences du commissaire enquêteur ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête :

- par correspondance, aux mairies de Pargny-lès-Reims (siège de l'enquête) et de Coulommès-la-Montagne, à l'attention du commissaire enquêteur qui les insérera et les annexera auxdits registres lors des permanences prévues aux dates indiquées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 2021-EP-146-IC du 17 septembre 2021 ;
- par voie électronique à : [ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr](mailto:ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr). Les observations transmises par voie électronique seront communiquées par la DDT au commissaire-enquêteur.

Il ne pourra être pris en considération par le commissaire enquêteur que les observations parvenues avant la date de clôture de l'enquête publique, soit le **jeudi 18 novembre à 19h00**.

Madame Brigitte Noël, désignée en qualité de commissaire enquêteur, siègera à la mairie de Pargny-lès-Reims, afin de recueillir les éventuelles déclarations des intéressés :

- le **samedi 16 octobre, de 10h00 à 13h00**,
- le **jeudi 18 novembre de 16h00 à 19h00**.

Et à la mairie de Coulommès-la-Montagne :

- le **samedi 6 novembre, de 15h00 à 18h00**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires ou en mairies de Pargny-lès-Reims et de Coulommès-la-Montagne.

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande de permis de construire déposée par la Société ENGIE GREEN.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. Le défaut de notification d'une décision expresse dans le délai d'instruction vaut décision implicite de rejet.

Des informations peuvent être demandées soit :

- auprès de M. Olivier MILLION par courriel : [olivier.million@engie.com](mailto:olivier.million@engie.com) ou par voie postale à la Société ENGIE GREEN - Le Monolithe, 59 rue Denuzière, CS 30018, 69285 LYON Cedex 02 ;
- auprès de la Direction départementale des territoires, soit par mail ([ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr](mailto:ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr)), soit par voie postale (DDT 51- Service eau, environnement et préservation des ressources - Cellule procédures environnementales - ou service urbanisme (pôle application du droit des sols) 40 boulevard Anatole France – CS 60554 – 51037 Châlons-en-Champagne Cedex).

Châlons-en-Champagne, le 20 septembre 2021

Pour le préfet et par délégation  
L'adjoint au chef de service

Signé: Flavien VAILLE